Avallon : La future mosquée dans le viseur du FN

28/12/2010 à 11h22

Le parti d'extrême droite s'empare du dossier de la mosquée pour occuper le terrain à seulement trois mois des élections cantonales.

Dans la droite ligne des déclarations islamophobes de Marine Le Pen (Front national), qui comparait, le 12 décembre, les « prières de rue » des musulmans à une « occupation », le conseiller régional Édouard Ferrand (FN) s'est immiscé dans la vie municipale avallonnaise pour dénoncer « l'islamisation » de la cité médiévale. Dans le viseur de l'élu frontiste : le projet d'implantation d'une mosquée à la Morlande et la cession d'un terrain municipal à l'association maghrébine d'Avallon pour 25.000 ? (lire notre édition du 18 décembre).

« Viol de la loi de 1905 »

Le propos est tiré d'un communiqué de presse daté du 22 décembre dans lequel l'intéressé estime que « les élus avallonnais bradent la laïcité » et leur reproche de « céder aux revendications religieuses et communautaires ». Raisons pour lesquelles « le Front national entend déposer un recours contre la municipalité ». À nouveau interrogé sur la question, vendredi, Édouard Ferrand persiste et signe. « La délibération du 17 décembre (la cession du terrain, NDLR) est un viol manifeste de la loi de décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État », relève le conseiller régional. « Et que dire de la prise en charge par la ville du coût du transport des animaux emmenés pour être abattus dans le cadre de la fête rituelle musulmane de l'Aïd el Kebir, si ce n'est que cela ressemble au financement déguisé d'une religion. Les

élus avallonnais et, avant eux, ceux de Saint-Florentin, ne font qu’acheter la paix civile. »

Lyonne.fr